Doubs
Les Fins
25 rue des Prés Mouchets
usine de petite métallurgie (usine d'outillage à main pour l'horlogerie) Lerrac Outillage

outil spécifique aux métiers de l'horlogerie (2 jeux de tournevis de précision sur leur socle)

Références du dossier

Numéro de dossier : IM25005481
Date de l'enquête initiale : 2018
Date(s) de rédaction : 2018
Cadre de l'étude : patrimoine industriel patrimoine industriel du Doubs
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : outil spécifique aux métiers de l'horlogerie
Précision sur la dénomination : tournevis de précision

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Historique

Les deux jeux de tournevis de précision datent des toutes dernières années du 20e siècle ou du 1er quart du 21e siècle. Le premier jeu, avec socle en plastique, a été fabriqué par la société Lerrac Outillage, qui a remplacé en 1990 la Manufacture d'Outillage d'Horlogerie (MOH) Lerrac, fondée en 1950 par Georges Carrel (1920-1974). C'est la version modernisée d'un produit qui a assis la renommée de Lerrac. Les lames du deuxième jeu, doté d'un socle métallique, proviennent de la même société mais le corps des tournevis et le socle sont dus à l'entreprise suisse (canton de Berne) Vaucher Outillage Horloger (VOH). Née en 1995 à Tramelan de la succession de Bouverat et Cie, cette dernière a été transférée à Saint-Imier en 1999 puis à Courtelary en 2006, où elle est devenue VOH SA en 2008.

Période(s) principale(s) : 1er quart 21e siècle ()
Auteur(s) de l'oeuvre : Manufacture d'Outillage d'Horlogerie Lerrac (fabricant, mécanicien, attribution par source), Vaucher Outillage Horloger SA (fabricant, attribution par source, attribution par tradition orale)

Description

Le jeu de tournevis fabriqué par Lerrac Outillage se compose de 9 tournevis de précision, au corps en acier nickelé et à lame en béryllium (métal non magnétique), fixée par une petite vis. Ces tournevis, dont la dimension de la lame (de 60 à 300 centièmes) est repérée par une bague de couleur, sont plantés dans un socle en plastique (alourdi par une partie métallique), dont la partie centrale accueille des lames et des vis de rechange. Le jeu de VOH est assez similaire mais avec 12 tournevis et un socle en métal non ferreux.

Eléments descriptifs

Eléments structurels, forme, fonctionnement : à énergie humaine

Matériaux : alliage spécial ; acier ; plastique

Mesures :
Dimensions totales du jeu Lerrac (en cm) : d = 6,5, h = 11,5 (h du socle = 4,5).

Inscriptions & marques : inscription technique (sur socle indépendant, fondu, en relief), inscription (sur étiquette, imprimé), inscription technique (sur socle indépendant, peint), logotype

Précisions et transcriptions :

Jeu Lerrac : nombres (en relief) sur le socle en plastique : de 60 à 160 (de 20 en 20) puis 200, 250 et 300 ; inscription imprimée sur un opercule en papier fermant le tube central : VIS. Jeu VOH : nombres (peints en bleu) sur le socle métallique : de 60 à 100 (de 10 en 10) puis de 120 à 200 (de 20 en 20), 250 et 300 ; inscription peinte au centre : VOH 30.00010 ; logotype

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une société privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **Lerrac - MOH. Tournevis de précision, 3e quart 20e siècle.**
  Lerrac - MOH. Tournevis de précision, s.d. [3e quart 20e siècle].
  Archives Lerrac Outillage, Les Fins

Liens web

- VOH : www.voh.ch

Illustrations

Lerrac - MOH. Tournevis de précision, 3e quart 20e siècle.
IVR43_20182501486NUC2A

Vue d'ensemble.
Phot. Sonia Dourlot
IVR43_20182501601NUC4A

Dossiers liés

Édifice : usine de petite métallurgie (usine d'outillage à main pour l'horlogerie) Lerrac Outillage (IA25001919)
Bourgogne-Franche-Comté, Doubs, Les Fins, 25 rue des Prés Mouchets
Dossiers de synthèse :
le Pays horloger et son patrimoine industriel (IA25001311)
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Laurent Poupard
Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

LERRAC MOH

TOURNEVIS DE PRÉCISION

Le choix des matières premières ainsi que les soins apportés à la fabrication de ces tournevis en font un article comparable aux meilleurs.

Le corps en acier nickelé est moleté de manière à ce que les doigts aient une prise douce mais sure.

La partie supérieure est fixée sur le corps par un ajustement long et parfaitement usiné, ce qui donne un roulement uniforme et sans jeu.

La mèche en acier spécial est interchangeable, un fraisage à une extrémité permet de la fixer sur le corps grâce à une vis.

La fabrication et le traitement de cette mèche sont particulièrement soignés. L'affûtage est fait sur une machine permettant d'avoir un angle régulier et un taillant parfaitement d'équerre.

Le jeu standart comprend 9 tournevis de dimensions :

60 - 80 - 100 - 120 - 140
160 - 200 - 250 et 300/100mm.

Il est présenté sur un socle étudié pour être le moins encombrant possible mais d'un aspect agréable et facilement accessible.

Chaque tournevis est livré avec deux mèches de rechange. Pour le jeu, ces mèches sont placées dans un tube au centre du socle avec des vis de rechange.

Nous livrons ces tournevis au numéro ainsi que les mèches de rechange.

AUTRES FABRICATIONS - Tour à pivoter et replanter - Etaux d'horlogers (5 modèles) - Boxfils - Clef ventouses et étaux pour l'ouverture des boîtes de montres étanches - Huilier 4 postes - Renvoi-moteur - Archet - Outils au 1/10mm et 1/12mm - Bancs à chasser et détamponner - Drille - etc.

Lerrac - MOH. Tournevis de précision, 3e quart 20e siècle.

Référence du document reproduit :

- **Lerrac - MOH. Tournevis de précision, 3e quart 20e siècle.**
  Lerrac - MOH. Tournevis de précision, s.d. [3e quart 20e siècle].
  Archives Lerrac Outillage, Les Fins

IVR43_20182501486NUC2A
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble.

IVR43_20182501601NUC4A
Auteur de l'illustration : Sonia Dourlot
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation